

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

1er trimestre 2022 (BP)

Séance Publique du 3 février 2022

Objet : COOPÉRATION INTERNATIONALE

Synthèse du rapport :

Malgré un contexte sanitaire difficile, le Département poursuit ses efforts pour promouvoir la solidarité internationale et son ouverture sur l'Europe et sur le monde. Il entend aussi marquer son implication à l'international au cours de ce nouveau mandat et pour ce faire, une étude sera menée en 2022 afin de définir les orientations qui le guideront.

Au Mali, dans un contexte politique et sécuritaire difficile, il poursuit la mise en œuvre de projets ambitieux dans le domaine des énergies renouvelables. Dans le domaine de la jeunesse et du sport, de nouveaux projets sont en cours de réalisation grâce à d'importants soutiens financiers du MEAE. Cependant, à Madagascar, les négociations avec le Gouverneur de la Région Alaotra Mangoro concernant la nouvelle convention de coopération restent difficiles, ce qui pourrait à terme remettre en cause le cadre du partenariat. Avec le Maroc, des perspectives se dégagent suite à la réalisation de la mission technique organisée en 2021. Avec la Roumanie et les Îles anglo-normandes plusieurs actions ont dû être reportées, mais les liens sont maintenus avec les institutions partenaires.

Les dispositifs de financement des associations de solidarité internationale et des congés solidaires seront reconduits en 2022, tout comme le soutien de l'association Jeunes à travers le monde et de l'association SOS Méditerranée.

Concernant l'Europe, l'obtention par le Département de l'accréditation du programme Erasmus + pour la période 2021-2027 lui permet de soutenir de manière efficace les collèges pour bénéficier de bourses de mobilité. Ainsi, 8 collèges en bénéficieront pour l'année 2021/2022 et une campagne de communication sera lancée pour proposer à d'autres collèges de rejoindre le consortium pour les années à venir.

Le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 3311-1 et suivants ;

Vu le rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil départemental ;

Après avoir entendu Mme MOTEL, rapporteur au nom de la 3^{ème} commission ;

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (54 voix pour), dans la séance du 3 février 2022 ;

DECIDE :

- d'approuver l'ensemble des propositions du présent rapport conformes aux débats des orientations budgétaires ;
- d'inscrire au budget primitif les crédits correspondants tels que détaillés dans les tableaux financiers annexés ;
- d'approuver et / ou de reconduire en 2022 les actions d'accompagnement et de suivi des programmes européens et internationaux menées par les agents du service dans le cadre de leurs missions ;
- d'approuver l'attribution des subventions de fonctionnement au profit des bénéficiaires et pour les montants mentionnés dans le tableau ci-après :

Organismes	Imputation	BP 2021	BP 2022
MaPoRou	65 - 048 - 6574.79	48 000 €	48 000 €
Jeunes à Travers le Monde	65 - 048 - 6574.31	388 000 €	388 000 €
Roumanie – APIVS	65 - 048 - 6574.651	20 000 €	20 000 €
Roumanie – S35R	65 - 048 - 6574.78	15 000 €	15 000 €
Ille-et-Vilaine Mopti	65 - 048 - 6574.66	15 000 €	15 000 €
Région de Mopti	65 - 048 - 65738.18	110 992 €	143 105 €
Région Alaotra Mangoro	65 - 048 - 65738.19	80 000 €	80 000 €
SOS Méditerranée	65 - 048 – 6574.654	50 000 €	50 000 €
Centre Rennais d'Information sur le développement (CRIDEV)	65 - 048 – 6574.654	20 000 €	20 000 €
Maison de l'Europe	65 - 048 - 6574.215	15 000 €	15 000 €
Planète Urgence	65 - 048 - 6574.121	37 000 €	37 000 €

- d'autoriser le Président ou son représentant régulièrement habilité à cette fin à déposer des demandes de cofinancement des coopérations auprès du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE), de l'Union européenne et des autres financeurs potentiels ;
- d'approuver les termes de la convention-type ci-annexée relative aux partenariats à conclure avec chacun des co-contractants et pour les montants mentionnés ci-dessus.
- d'autoriser le Président ou son représentant régulièrement habilité à cette fin à signer tous documents et conventions relatifs à ces actions ;
- d'ouvrir au budget primitif la nouvelle autorisation d'engagement millésimée 2022 suivante :

CODE	OBJET	MONTANT (ENCOURS)
SERIF006	SCD MADAGASCAR	22 000 €

Pour Extrait Conforme,

Rennes, le 7 février 2022

La directrice générale du pôle égalité éducation citoyenneté

Valérie LECOMTE-TRIBEHOU